

## NUMÉRIQUE : L'entreprise dijonnaise CPage et Okantis mettent en symbiose leurs solutions innovantes



IMPRIMER L'ARTICLE

*Les deux groupements d'intérêt public officialisent un partenariat pour leur permettre de déployer mutuellement leurs produits, notamment destinés aux établissements publics de santé.*

### Okantis et CPage : une collaboration qui monte en puissance

Okantis et CPage sont deux structures de coopération qui ont mis la mutualisation de moyens au coeur de leur modèle économique, pour travailler plus vite et mieux.

Le partenariat que les deux Groupements d'Intérêt Public viennent de signer est né d'une volonté commune de partager des connaissances à la fois fonctionnelles et techniques, mais également de mutualiser la partie économique pour être présents rapidement sur le marché. L'intérêt final de ce rapprochement est donc de co-construire une offre plus

performante afin que les adhérents - établissements de santé - puissent profiter de solutions en réelle adéquation avec leurs besoins. Okantis est donc en mesure de commercialiser et déployer les produits CPage et inversement pour CPage les produits Okantis.

Grâce à des valeurs identiques telles que la transparence et la bienveillance, les deux éditeurs se sont retrouvés dans cette volonté partagée de vouloir innover en permanence à travers des solutions pérennes et performantes.

#### David Boussard, Directeur Général de CPage :

« Il y a deux ans, nous avons signé avec Okantis un partenariat de diffusion des offres de CPage et nous avons découvert qu'Okantis avait une capacité d'intégrateur extrêmement intéressante dans le domaine hospitalier. CPage et Okantis ont développé leurs outils sur un même axe qui est la dématérialisation. Il fut alors évident de faire évoluer notre partenariat en proposant une offre commune, au lieu d'en développer deux mêmes chacun de notre côté. »

#### Philippe Mayer, Directeur Général d'Okantis :

« Nous avons des valeurs communes avec CPage, ce qui nous rassemblent. Il était important pour Okantis de renforcer nos relations et de bâtir une stratégie commune de GIP, en mutualisant nos connaissances et compétences à la fois fonctionnelles et techniques. La souveraineté du numérique en santé nous en fait l'obligation. Notre intérêt commun est de faire rayonner au niveau national une offre qui se distingue par sa réponse aux besoins des établissements. »

#### Présentation de CPage :

CPage est un fournisseur de solutions et services destinés aux établissements publics de santé. Les domaines couverts par son activité d'édition sont les suivants : gestion administrative du patient, gestion économique et financière, comptabilité analytique, gestion des ressources humaines, traitement de la paie, système d'information décisionnel et programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

L'entreprise compte aujourd'hui plus de 300 clients adhérents dont 8 CHU et un tiers des établissements supports de Groupements hospitaliers de territoire (GHT), répartis sur toute la France.

En croissance constante, CPage connaît une accélération de son activité depuis le début des années 2010. Son budget s'établit pour 2020 à plus de 28 millions d'euros pour un effectif de 230 collaborateurs.

L'entreprise dijonnaise, sous statut de Groupement d'intérêt public (GIP), ne bénéficie d'aucune subvention. Ses ressources proviennent uniquement de la vente de ses logiciels et de ses prestations.

[www.cpage.fr](http://www.cpage.fr)

#### Présentation d'Okantis

Okantis, acteur national du numérique, facilite et accompagne l'innovation dans les systèmes d'information autour de trois métiers, l'intégration, l'édition et l'hébergement de données pour les établissements de santé ainsi que les collectivités locales et territoriales.

Okantis est établi sur trois sites (Isle, Limoges et Poitiers) et une agence à Bordeaux, mobilise plus de 180 collaborateurs experts intervenant sur toute la France, DOM -TOM compris. Okantis (anciennement SILPC) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), ce qui signifie que la structure ne bénéficie d'aucune subvention. Ses ressources proviennent uniquement de la ventes de ses prestations et produits.

[www.okantis.fr](http://www.okantis.fr)